CDAM TENNIS DE TABLE

FINALES PAR CLASSEMENT

<u>SAISON 2022 / 2023</u> **SALLE OLYMPIE à MANDELIEU 26/02/2023**

Les finales départementales par classement sont qualificatives pour le niveau Régional.

Peuvent participer tous les joueurs et joueuses, exception faites des poussins et poussines.

Participation financière : GRATUITE pour ceux qui ont participé à deux tours au moins du critérium fédéral sans avoir été éliminé. 12€ pour les autres participants.

REGLEMENT DES FINALES

FORMULE DE LA COMPETITION:

Poule de 3 avec 1 ou 2 sorties par poule suivant le nombre de joueur, puis dans un tableau KO. Les matchs de classements seront joués uniquement pour les places de 1 à 8 (*afin de déterminer l'ordre au niveau Régional*). Les éventuels repêchés pour le niveau régional seront placés en fonction de leurs rencontres perdues dans le tableau. Ex : celui qui a perdu contre le vainqueur en 1/8° de finale sera placé avant celui qui a perdu contre le finaliste et ainsi de suite. HORAIRES :

Tableaux féminins:

Tableau F5 : joueuses classées 5 Tableau F7 : joueuses classées 6 et 7 Tableau F 9 : joueuses classées 8 et 9

Tableau F12 : joueuses classées 10, 11 et 12

Tous les tableaux sont convoqués Pointage : 12h - 12h30 scratch et début de compétition.

Tableaux masculins:

Tableau **H8**: joueurs classés 5 à 8 Pointage: 9h – 9h30 scratch et début de compétition

Tableau **H10** joueurs classés 9 et 10 et Tableau **H15** : joueurs classés 13,14 et 15

Pointage: 10h30 – 11h scratch et début de compétition

Tableau **H12** : joueurs classés11 et 12 Pointage : 12h, scratch et début de compétition 12h30

RAPPEL:

Les premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour les finales régionales, complétés au prorata du nombre d'inscrits au critérium de chaque département et par tableau. Ce nombre est fixé par la commission sportive régionale en fonction du nombre d'engagés au critérium fédéral dans la ligue.

BALLES: Les balles plastiques obligatoires ne sont pas fournies par l'organisation.

INSCRIPTIONS:

Elles doivent se faire sur le site **www.cdamtt.com** avant le MERCREDI 22 /02/ 2023 21h



Le Juge-Arbitre se réserve le droit, le jour de la compétition, d'en modifier la formule selon le nombre d'inscrits et ce afin que la compétition puisse se terminer à une heure décente.

En cas d'absence ou de retard, prévenir le responsable de l'épreuve au 06.21.14.89.22

Le Responsable de l'épreuve Nikita IONNIKOFF